



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19833>

Département(s) de publication : **71, 01, 69, 21**

Annonce n° **24-19833**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : SDIS de Saône-et-Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 28710001000019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71, 01, 69, 21

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=665396&orgAcronyme=q9t>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ségolène NEYTARD

Adresse mail du contact : Service.marches@sdis71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385353732

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration de non-exclusion des marchés publics : Déclaration sur l'honneur certifiant que l'opérateur n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique. + Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Justification de l'inscription sur un registre professionnel (RCS, RM notamment) Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalité des entreprises.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création ou du début d'activité de l'opérateur économique.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : 1** / Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique + 2 / Certifications, agréments, habilitations ou accréditations de l'entreprise et des intervenants dans le cadre des activités exercées

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2024 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Agents du SDIS de Saône-et-Loire habilités dans le cadre d'une délégation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Inspection et requalification des bouteilles des appareils respiratoires isolants, des bouteilles de plongée, des bouteilles tampons et des filtres de compresseurs - relance

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Inspection et requalification des bouteilles des appareils respiratoires isolants, des bouteilles de plongée, des bouteilles tampons et des filtres de compresseurs - relance

Lieu principal d'exécution du marché : Département de Saône-et-Loire

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Accord-Cadre mixte (bons de commande et marchés subséquents) sans minimum et avec maximum (40 000,00 euro(s) HT) par période contractuelle - mono-attributaire de services - période initiale : de la notification au 31 décembre 2024 - renouvelable 3 fois par période de 12 mois - durée maximum : 31 décembre 2027. Si le montant maximum de la période en cours est atteint avant l'échéance annuelle, le marché pourra être reconduit de manière anticipée sur demande expresse écrite du pouvoir adjudicateur et ce pour une nouvelle période. Facture électronique exclusivement sur <https://chorus-pro.gouv.fr> - délai de paiement 30 jours - budget du SDIS 71 - pas d'avance. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants : - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;- référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les particuliers et les personnes morales de droit privé peuvent saisir la juridiction administrative via le site www.telerecours.fr. La juridiction compétente est le Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - bP 61616 - 21016 DIJON. Les renseignements sur l'introduction d'un recours sont à prendre auprès du greffe du Tribunal administratif de DIJON - téléphone : 03 80 73 91 00 - greffe.ta-dijon@juradm.fr). Toutes questions des opérateurs économiques qui seraient

nécessaires à la préparation des propositions devront être formulées par écrit via la plateforme électronique <https://www.ternum-bfc.fr>. L'expéditeur des courriels envoyés aux candidats sera " Ternum - territoires Numériques Bourgogne - Franche-Comté (nepasrepondre@marches.ternum-bfc.fr) ". Les candidats doivent veiller à identifier cet expéditeur comme fiable. Les opérateurs économiques doivent poser les questions au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. En cas de difficultés concernant l'utilisation de la plateforme, les opérateurs peuvent joindre le service support de la plateforme ARNIA ou le service Commande publique du SDIS de Saône-et-Loire.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024